



Infos
Mairie

Oberentzen

Numéro 4 - juin 2022

27 rue principale 68 127 Oberentzen – 03 89 49 45 13 – oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Adieu Mme le Professeur

Après 33 ans de présence dans le Regroupement Pédagogique, la boucle professionnelle de Martine Brendlé s'est achevée par une belle fête qui a réuni élus, collègues, parents et élèves en ce jeudi 7 juillet 2022.



Départ à la retraite de Martine Antony



Une réception s'est tenue vendredi 1^{er} avril à la mairie d'Oberentzen en l'honneur de Martine Antony, agent territoriale spécialisée en école maternelle qui a pris sa retraite. Parmi les présents le maire René Mathias, Bernard Brendlé, le président du Syndicat Scolaire, Pierre Hirsinger, le directeur d'école et les collègues de la partante.

En 2006, Martine Antony a bénéficié d'une reconversion professionnelle, après 26 ans de travail dans le secteur commercial. Puis, après l'obtention du CAP petite enfance, elle a intégré le Syndicat Intercommunal Scolaire à Oberhergheim après une ouverture de classe. En 2011, elle a rejoint Oberentzen suite au départ à la retraite de Josiane Tournoux. Le maire a salué la fidèle collaboratrice des enseignantes et sa grande compétence. La future retraitée a remercié l'assistance pour cette marque de considération.

Après deux années de remplacements, Jessika Maccari est l'ATSEM qui a pris la suite de Mme Antony.



Bienvenue à l'école d'Oberentzen

Ce que nous retiendrons localement du premier semestre 2022

Bonjour tristesse !

Première série de tags contre le port du masque à l'école dans le cadre de la pandémie.

Quel triste exemple pour nos élèves !



Réunion de la commission en charge du choix des 3 architectes admis à concourir dans le cadre du projet du groupe école/périscolaire.

Remise des copies : début octobre



Sommaire

	page
Edito	3
Délibérations municipales	4
Finances communales	7
Ecole : d'un projet à l'autre	8
Ecole : d'une année à l'autre	10
Journée citoyenne	12
Sa passion : le grand siècle	16
Exploitation Frantz	17
Etat civil 2021	18
A propos des nids de guêpes	19
CCCHR	20
Notre secrétaire de mairie : côté cuisine	22
Urbanisme	24
Se détendre	25
Anniversaires	27
Les tribulations d'un chat	28
Espaces verts	28

- Bulletin d'informations communales
- Tirage : 370 exemplaires
- Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
- Comité de rédaction : Patricia ANTONY – Bernard BRENDLE - Nicole HEGY – René MATHIAS - Christian WERTHE
- Imprimeur : Imprimerie Moser Niederhergheim



Mémento

MAIRIE



27, rue principale
68127 OBERENTZEN
Tél. : 03 89 49 45 13

Mél : oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :
www.oberentzen.com

Horaires d'ouverture :

Lundi & Jeudi
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi
09 h 30 à 11 h 30

Permanences :

Le Maire ou les Adjoints peuvent être rencontrés sur rendez-vous ou lors des permanences de 17 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis ou jeudis

NUMEROS UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie d'ENSISHEIM	03 89 81 01 30
CCCHR	03 89 26 40 70
SIEPI	03 89 49 45 15
Syndicat Scolaire	03 89 49 45 05
Périscolaire	07 71 56 43 85
Brigade verte	03 89 74 84 04



EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que la sortie de crise sanitaire s'inscrit dans le quotidien de ce début d'été, et qu'un retour à la vie d'avant a repris ses droits malgré un taux d'incidence en progression et l'annonce d'une 7^e vague, une crise d'une autre dimension fait rage depuis février, une crise majeure provoquée par l'agression d'un pays qui aspire simplement à une vie démocratique basée sur notre modèle européen.

Aux portes de notre vieux continent, aurions-nous imaginé en 2022 (re)voir ces images de guerre, ces atrocités et ces souffrances, cet affrontement est/ouest réactivé avec des risques d'extension vers un conflit généralisé ?

Cela nous rappelle la précarité des alliances géopolitiques et la fragilité de la paix.

Les conséquences économiques de ce bouleversement qui heurte de plein fouet le monde et qui déstabilise les grands équilibres ont été immédiatement mesurables : hausse des matières premières, pénurie de denrées ou retard de livraison de matériaux nécessaires à notre industrie...

Dans son quotidien, chacun a pu mesurer le retour à une situation inflationniste. Notre collectivité n'y échappe pas : le projet école est directement et fortement impacté par cette nouvelle donne. Les projections financières ont subi une hausse de 30% depuis ce début d'année civile qui par ailleurs correspond à une refonte totale du projet.

Oui, refonte totale du projet. En effet, suite à l'opportunité d'acquérir la propriété Muller contiguë au parking initialement destiné à accueillir le périscolaire, le projet d'extension/rénovation de l'école a été abandonné. Avec une superficie de 15 ares supplémentaires et un partenariat constructif avec la CCCHR, il a été décidé de fusionner les projets école et périscolaire pour aboutir à une entité unique sur un même site. Cette option présente l'avantage de partager un certain nombre d'espaces d'accueil, de locaux techniques liés au chauffage et au stockage ou encore d'aménagements extérieurs : parking, cour de récréation... . A travers cette mutualisation, les deux collectivités jouent gagnant/gagnant. Le conseil municipal a unanimement approuvé cette réorientation. Trois architectes ont été désignés en vue d'élaborer de premières esquisses qui seront présentées en octobre et qui permettront de désigner le lauréat qui assurera la conception définitive et le suivi du projet.

Conséquence également du contexte international : la verrière de l'entrée de la mairie ne sera remplacée qu'au courant de l'été.

L'école encore avec deux départs. Martine Antony, aide maternelle depuis 10 ans à Oberentzen, a fait valoir ses droits à la retraite depuis le premier avril dernier. Martine Brendlé, en activité auprès de nos jeunes élèves de maternelle depuis 16 ans et exerçant dans le RPI depuis 33 ans, a également décidé de « raccrocher le tablier » en cette fin d'année scolaire. Merci à elles pour leur engagement au service de nos enfants.

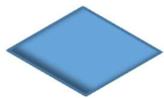
Cette longue crise sanitaire, nous privant de contacts, cette actualité chargée, pointant nos fragilités, ont mis en exergue, plus que jamais, la nécessité de recréer du lien. Ainsi la quatrième journée citoyenne s'est-elle tenue en ce 21 mai. Elle a rassemblé près de 60 de nos concitoyens, dont plusieurs jeunes. Tous se sont pleinement investis permettant ainsi de faire fonctionner une dizaine de chantiers participatifs. Un grand MERCI à eux pour ce moment !

Au plan politique, nous vivons une situation inédite depuis les législatives de juin dernier. Espérons que nos gouvernants, quelles que soient leurs sensibilités, arrivent à fédérer leur propositions pour faire progresser notre pays à partir d'un socle de valeurs républicaines issu de notre histoire.

Fructueuse et reposante pause estivale à tous !

Le Maire

René MATHIAS



Séance du 24 janvier 2022

● Attribution de lots de chasse

L'adjudication des lots N° 1 et 2 de la commune d'OBERENTZEN, par appel d'offre a été réalisée. Les plis devaient avoir été remis en mairie pour le lundi 17 janvier 2022 à 11 heures.

4 enveloppes ont été réceptionnées :

Jürg STOFER pour le lot N° 1

Mathias KUENTZ pour le N° 2

Jean-Gabriel BIELLMANN pour le lot N° 2

Michel DEBENATH pour les lots N° 1 et 2

La commission communale de dévolution de la chasse communale a examiné les quatre candidatures à partir d'une grille de notation prenant en compte l'offre de prix pour 40 % et les références cynégétiques pour 60 %.

Ont été retenus : Jürg STOFER pour le lot N° 1 au prix de 3 800 € et Jean-Gabriel BIELLMANN pour le lot N° 2 au prix de 1 300 €.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent le choix de la commission communale de dévolution et autorisent M. le Maire à signer tout document afférent à la chasse.

● Achat de terrain

Le terrain de Bernard HEBDING sis au centre du village est à vendre avec la maison et les dépendances attenantes à l'arrière.

L'installation d'un périscolaire à côté de la mairie nécessite une restructuration du site incluant la démolition de toutes les dépendances, privant ainsi la commune de lieu de stockage pour le véhicule et le matériel communal.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'acheter la partie du terrain de M. Bernard HEBDING contenant les garages et les dépendances, l'autre partie sera vendue à M. et Mme BAUMANN dont la propriété est sise à côté.

Un géomètre a été mandaté pour la division du terrain.

Le prix de l'ensemble a été fixé à 240 000 € non négociables.

La part de la commune s'élève à 129 489, 49 € pour un total de 5, 39 ares.

La part de M. et Mme BAUMANN s'élève à 110 510, 51 € pour un total de 4, 60 ares.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'acquisition du terrain.

● Archives de la mairie

Jusqu'à présent la gestion des archives communales est assurée par la commune seule. Or, le centre de gestion de la fonction publique territoriale dispose d'un service spécialisé destiné à l'inventaire et au classement des archives municipales.

En vue de la réorganisation des archives, Monsieur le Maire propose au conseil de faire appel à ce service.

Une session de 5 jours est prévue au mois de décembre pour un premier tri des archives. Et par la suite le centre de gestion interviendra une fois par an pour le suivi de l'archivage et les modalités de classement.

Le Conseil valide ce dispositif.

Séance du 28 février 2022

● Modification des statuts de la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin

La CCCHR poursuit son travail de réorganisation générale conduit au cours de ces derniers mois pour offrir une meilleure qualité de service public à ses usagers, mais également pour se donner les moyens de mettre davantage en œuvre les projets politiques de ses élus. Après le développement économique qui a été le projet des mandats précédents, les élus communautaires ont décidé de fédérer leurs efforts autour de la question des mobilités douces à l'échelle du territoire, afin d'accompagner la croissance démographique tout en offrant un cadre de vie agréable et sain à ses habitants.

C'est pourquoi, il convient désormais de mettre à jour les statuts de la CCCHR qui ne l'ont pas été depuis 2017, malgré plusieurs transferts de compétences au cours des dernières années (GEMAPI, numérique, entre autres).

Le Conseil approuve le projet de modification des statuts de la CCCHR tel que présenté par le Maire.

● **Acquisition du terrain MULLER, 31 rue principale**

La famille MULLER domiciliée 31, rue Principale a accepté le rachat de sa propriété par la commune. La superficie totale est de 15, 21 ares. Le prix proposé est de 370 000 €.

Cette acquisition permettra la possibilité d'adjoindre une nouvelle école au futur périscolaire.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à signer tout document affairant à cette acquisition.

● **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)**

Un nouveau plan de gestion des risques d'inondations est en cours d'élaboration par le bassin Rhin/Meuse pour la période 2022/2027. Plus drastique que le Plan de Prévention de Risques d'Inondation, il ne prend pas en compte les aménagements hydrauliques (essentiellement les digues, bassins de rétention) mis en place dans le Haut-Rhin pour la protection de milliers d'habitations.

Le Conseil Municipal :

- Demande l'abandon de l'extension des principes du décret PPRI à l'ensemble des documents d'urbanisme ;
- Demande que les aménagements hydrauliques soient pris en compte dans la qualification de l'aléa dès lors qu'ils ont été conçus pour la crue de référence ;
- Maintient en conséquence son avis négatif au projet de PGRI du bassin Rhin-Meuse 2022/2027.

● **Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Afin de procéder aux paiements des acquisitions de terrains, il convient d'ouvrir une ligne de trésorerie avant l'encaissement de la vente du terrain du futur lotissement *Les Pâquerettes*.

Le Crédit Mutuel propose une ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 € pour un taux de 0.5 %.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent cette opération.

● **Gestion de la forêt**

Cette année il est nécessaire d'entreprendre des travaux sylvicoles pour un montant de 1 970 € HT.

Approbation unanime du Conseil.

● **Permissionnaire et garde-chasse**

Après délibération, *les membres du Conseil Municipal approuvent* Thibaut KOPOCZ comme permissionnaire du lot de chasse N° 2 et David WILLIG comme garde-chasse des lots N° 1 et 2.

● **Divers**

- Christian WERTHE s'occupera de la quête contre le cancer de cette année.
- Une journée citoyenne est prévue en mai, Bernard BRENDLE propose qu'une réunion d'organisation précède le prochain conseil municipal.

Séance du 28 mars 2022

● **Convention avec le bureau d'étude COCYCLIQUE**

Une convention avec le bureau d'études COCYCLIQUE a été signée pour les futurs travaux d'enfouissement des réseaux rues Saint Nicolas, des Seigneurs, de la Krutenau et des Vosges ainsi que pour le remplacement du réseau d'éclairage public vieillissant.

Les honoraires se montent à 10 860 € TTC.

Le Conseil approuve cette convention à l'unanimité.

● Construction d'un groupe scolaire et périscolaire

Dans le cadre de la construction d'un groupe scolaire et périscolaire, la commune souhaite déléguer la maîtrise d'ouvrage à la CCCHR. Pour rappel, le domaine scolaire est de compétence communale et le domaine périscolaire de compétence communautaire.

Le programme prévisionnel consiste notamment en la construction d'un bâtiment unique permettant d'accueillir notamment deux classes maternelles, deux classes élémentaires et un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de 60 places. Il est prévu que certaines salles, comme la salle de motricité ou les sanitaires, soient mutualisées entre le groupe scolaire et le périscolaire.

Le projet est situé sur une parcelle récemment acquise par la commune le long de la rue principale, derrière la mairie.

Cette délégation prévoit également la signature d'une convention entre l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) et la CCCHR, afin d'apporter assistance pour la procédure de concours de maîtrise d'œuvre. En effet, au vu des montants estimés, il convient d'opérer une mise en concurrence du maître d'œuvre par une procédure formalisée, ce qui revient à mettre en place un concours de maîtrise d'œuvre.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération (comprenant les études et les travaux) est ainsi estimée, dans le contexte actuel, à 3.700.000,00 € HT.

Cette délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune d'Oberentzen à la CCCHR est effectuée conformément aux délibérations des 25 mai 2004 et 22 juin 2006.

Le Conseil :

- décide de réaliser les travaux de construction du groupe scolaire et périscolaire pour un montant de 3.500.000,00 € HT,
- décide de solliciter la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération précitée et d'engager toutes les démarches et procédures nécessaires pour la bonne exécution de cette opération et l'obtention des aides financières,
- autorise M. le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

Les crédits nécessaires à l'exécution de cette opération seront inscrits dans le budget primitif 2022.

● Budget

Approbation unanime du Conseil.

Voir page de droite : finances communales

Séance du 28 mars 2022

● Recours PGRI

Vu la prise en compte très insuffisante des observations formulées par de nombreuses collectivités lors de la phase d'élaboration du PGRI 2022/2027, il a été décidé de déposer un recours au document final publié au Journal Officiel le 14 avril 2022.

Le Conseil autorise M. le Maire à former un recours gracieux à l'encontre du PGRI Rhin-Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace.

● Recensement en janvier/février 2023

Mme Christiane SPAETY a été nommée coordinatrice (collecte des données et transcription dans le logiciel dédié) du recensement.

La commune recherche un agent recenseur (porte à porte) pour cette opération. Les personnes intéressées pourront se renseigner à la mairie. Une petite formation est prévue cet automne.

Exécution du budget 2021

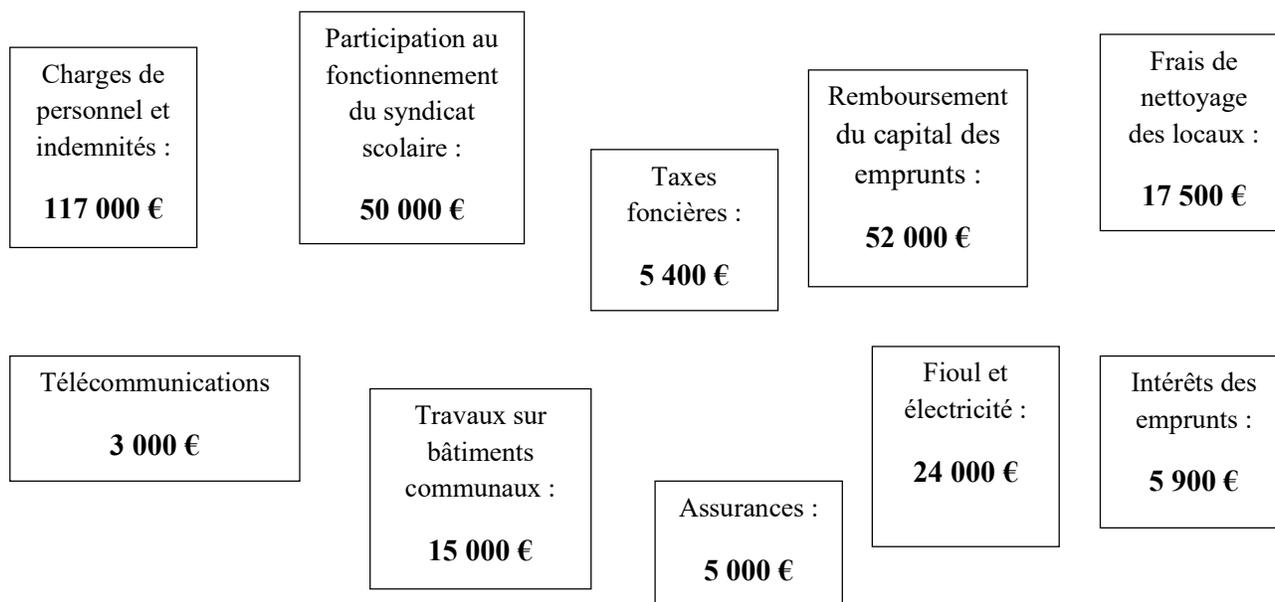
Compte administratif 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	315 466, 16 €	370 398, 93 €
Section d'investissement	207 173, 48 €	344 038 €

Quelques éléments budgétaires en 2022

Quelques recettes globales attendues toutes sections confondues en 2022

- Vente de bois : 5 000 €
- Revenus de loyers (baux ruraux) : 18 000 €
 - Droits de mutation : 27 000 €
 - Dotation de l'état (DGF) : 29 000 €
- Taxe foncière et ex-taxe d'habitation : 152 442 €
- Taxes sur l'électricité : 17 000 € (3% de la consommation des foyers du village sont reversés à la commune)

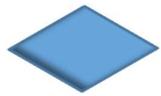
Ventilation de quelques dépenses prévues toutes sections confondues en 2022



Les taux communaux restent inchangés en 2022 : foncier bâti 22,25 % - foncier non bâti 47,88 %
L'augmentation de la base d'imposition fixée par l'Etat s'élève à **7698, 35 €**

Le budget 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes

- Section de Fonctionnement : **629 280.74 €**
- Section d'Investissement **3 511 772.42 €**



ECOLE : d'un projet à l'autre

Une première approche de la problématique scolaire :

→ 2021 : Aménager et agrandir l'école

Un premier projet dicté par le besoin urgent de doter l'école de sanitaires rénovés, adaptés à un public de 06 à 11 ans et en adéquation avec le nombre d'élèves à accueillir a vu le jour en début de mandature. La nécessité de disposer d'une salle de motricité plus spacieuse et d'un espace de rangement supplémentaire ainsi que l'obligation de mettre en conformité le bâtiment avec les règles imposées par la commission de sécurité ont renforcé ce besoin d'apporter une réponse forte à la problématique scolaire.

Ce projet est aussi l'occasion d'ajouter une deuxième classe maternelle en prévision de l'accroissement démographique du village. Il permet également de renforcer la solidarité intercommunale à travers l'accueil d'élèves des communes voisines.

Le projet élaboré et conduit par le cabinet d'architecture Jacques Koessler de Cernay a été soumis :

- à la commission municipale chargée du suivi de la rénovation/extension de l'école,
- à l'Inspectrice de l'Education Nationale,
- au service prévention sécurité de la Direction Académique de l'Education Nationale,
- aux enseignants en activité en 2021/2022,
- à l'architecte des Bâtiments de France

AVANTAGES DU PROJET

- Fin des travaux à la rentrée 2023
- Le projet répond globalement aux besoins et aux attentes
- Coût initial : 1 000 000 € + 200 000 € pour les modulaires indispensables à l'accueil des classes pendant les travaux

INCONVENIENTS DU PROJET

- Le projet doit prendre en compte un bâtiment ancien
- Contraintes de réhabilitation et d'extension liées aux exigences drastiques de l'architecte des Bâtiments de France : volets en bois, maintien du double escalier Est, rehausse du préau avec des poteaux dans la cour (au détriment de la sécurité des élèves)
- L'espace disponible est réduit, la cour est particulièrement concernée
- La nécessité de louer et d'installer pour une année des structures modulaires pour l'hébergement de 3 classes dont une maternelle
- Le coût d'exploitation futur lié au chauffage ... (bâtiment ancien isolé aux normes des années 1980)
- Malgré la rénovation, le cœur du bâtiment demeure ancien et appellera certainement d'autres travaux dans la prochaine décennie.

Une nouvelle donne avec l'acquisition d'un terrain de 15 ares jouxtant la parcelle communale destinée au périscolaire :

→ 2022 : Construire une nouvelle école avec la mutualisation des infrastructures avec le périscolaire (compétence CCCHR)

La démarche engagée par le Maire auprès de la famille MULLER a permis de déboucher sur un compromis de vente (24 février 2022) concernant leur propriété de 15 ares jouxtant un terrain communal pour un coût de 370 000 €. Ajouté au parking situé sur l'emplacement de l'ancienne boucherie Gutleben et à la cour de la mairie, le terrain rendu disponible à travers cette transaction représente une superficie de plus de 37 ares.

On constate qu'à travers cette acquisition, les possibilités d'exploitation du terrain sont amplement élargies permettant ainsi la construction d'un périscolaire et d'une école avec l'adjonction d'une salle multi usages.

Les concertations engagées avec le Président de la CCCHR et ses services ont permis de déboucher sur un accord de principe concernant la construction d'un ensemble mixte (périscolaire et école) permettant de mutualiser les moyens et d'exploiter au maximum les espaces communs générés par le projet.

AVANTAGES DU PROJET

- Une construction neuve avec prise en compte des normes thermiques, sécuritaires, environnementales actuelles
- Un projet purgé de toute contrainte liée à l'existence d'un bâtiment existant
- Une concentration sur un même espace du périscolaire et de l'école (pas de route à traverser)
- Mutualisation avec le périscolaire. Cette mutualisation concerne l'aspect technique, une salle commune (150 m²), l'aménagement extérieur
- En raison de la place disponible, possibilité de prévoir un espace jeu bénéficiant au périscolaire et à l'école
- Economie liée au coût des bâtiments modulaires dont l'installation sera inutile
- Coût d'exploitation futur faible (chauffage)
- Après la rénovation de l'église, création au centre ancien du village d'un pôle fonctionnel et moderne dédié à notre jeunesse
- Embellissement du centre ancien du village
- Revente de l'ancienne école

INCONVENIENTS DU PROJET

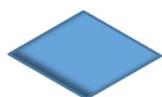
- Fin des travaux début 2025
- Frais d'architecte (5 500 €) liés au projet initial
- Coût plus élevé

Après délibération les membres du Conseil Municipal ont opté, à l'unanimité, pour la seconde option soit la construction d'une nouvelle structure scolaire.

◆ D'une année scolaire ...

Parmi les rituels de fin d'année scolaire figure le mouvement du personnel. Que ce soient à l'occasion d'une mutation ou d'un départ à la retraite, les collectivités locales ne manquent pas de rendre hommage aux partants. Ce fut encore le cas ce jeudi 7 juillet lorsque la cloche a sonné la dernière fois pour Martine BRENDLE





...à l'autre : rentrée 2022/2023

RÉPARTITION PEDAGOGIQUE & ATTRIBUTION DES CLASSES

Ecole	Niveau	Fléchage	Effectifs	Nom de l'enseignant	Fonction
BILTZHEIM 2 classes élémentaires	CE1	Bilingue	27	MEYER Audrey JULIEN PANNIE Nina	Adj. français Adjoint. alld
	CE1	Monolingue	18	DILLIG Anne –Régine	Directrice
NIEDERENTZEN 1 classe maternelle 3 classes élémentaires	PS	Monolingue	8	BOIGEY Céline	Adjointe
	MS		13		
	CP	Bilingue	20	KOFFEL Eloïse ERHARD Eva	Adj. français Adjointe alld
	CE2	Monolingue	9	BOMBENGER Rachel	Adjointe
	CM1		14		
CM2	Monolingue	26	KAUFFMANN Marie	Directrice	
OBERENTZEN 1 classe maternelle 2 classes élémentaires	PS	Monolingue	11	STAEMMEL Amélie	Adjointe
	GS		10		
	CP	Monolingue	17	HIRSINGER Pierre	Directeur
	CE2	Bilingue	13	HATTERMANN Franck	Adjoint LCR
CM2	9				
OBERHERGHEIM 3 classes maternelles 2 classes élémentaires	PS	Monolingue	12	SCHARFF Karine	Directrice
	GS		8		
	MS	Bilingue	29	MULLER Régis <i>Nomination juillet</i>	Adj. français Adjoint alld
	GS	Bilingue	27	MULLER Régis MIESCH Isabelle	Adj. français Adjoint alld
	CM1	Bilingue	22	Nomination JULIEN PANNIE Nina	Adj. français Adjoint. alld
	CE2	Monolingue	10	GERST Nicole	Directrice
CM1	14				

Journée citoyenne

Après deux années d'interruption en raison de la pandémie, la quatrième édition a eu lieu le samedi 21 mai 2022. Une soixantaine de personnes était ainsi mobilisée dans une dizaine d'ateliers en vue d'améliorer leur cadre de vie.

Un repas commun a permis de renforcer ce moment de partage et d'entraide.



Travaux de maçonnerie en vue de faciliter l'évacuation des eaux pluviales pour éviter les infiltrations dans le hall d'attente.



Balayage et désherbage au programme devant la mairie après un nettoyage des panneaux électoraux.

"Opération Propreté" sur l'aire de jeux de la Krutenau avant la mise en place de nouveaux tracés





Rangement de l'espace de stockage et nettoyage de la cour d'école et de ses abords.

Rafraîchissement de l'ancien dépôt de pompiers qui abritera la boîte à livres cet été.



Pose d'un grillage au Grienle et réfection / nettoyage de l'allée prolongeant la rue de la digue dans le quartier Hinterwasser



Désherbage à l'oratoire de la Thur et nettoyage du cimetière : tonte, ballayage, curage de la fosse aux déchets verts...



Déménagement de la cour de la mairie vers l'ancienne propriété Bernard Hebding, nouvel atelier et espace de stockage communal.



Atelier peinture en prévision de décorations futures : Pâques, Noël, été...



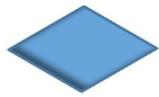
Montage d'un des deux hôtels à insectes destinés à être mis en place au verger communal et sur la digue à proximité du pont.



Et voilà Nicole responsable de l'intendance sans oublier Geneviève, Colette, Françoise et Léa

Absents sur les photos : René Mathias, Christian Werthe, Bernard Brendlé

PHOTOS : *Christian WERTHE*



Sa passion : le grand siècle

Michèle Bretz

*La rébellion des religieuses
de l'abbaye de Port-Royal.*



Originaire d'Oberentzen et très attachée à son village, Michèle Bretz, ancienne professeure dans le supérieur a passé une thèse de doctorat d'histoire moderne en 2019 à l'université de la Sorbonne Paris Nord.

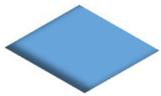
Spécialiste des religieuses de Port-Royal et du jansénisme, elle a écrit de nombreux articles sur le 17^{ème} siècle dans le cadre de colloques internationaux littéraires et historiques et sur le site de la Société des Amis de Port-Royal. Son dernier ouvrage intitulé « *De Port-Royal au jansénisme à travers les Relations de Captivités* » paru aux éditions classiques Garnier en 2021 a été tiré à 1000 exemplaires. Le livre, qui avoisine les 300 pages, peut paraître austère par son titre mais possède un style d'écriture que le lecteur n'aura pas de mal à suivre. Ainsi, l'œuvre relate la rébellion des religieuses de l'abbaye de Port-Royal des Champs qui n'hésitèrent pas à s'opposer religieusement et politiquement à Louis XIV en refusant de signer un formulaire qui condamnait la théologie de Jansénius dont elles suivaient les dogmes.

Le jansénisme est une doctrine théologique, politique, philosophique développée en France au 17^{ème} siècle, puis par la suite au siècle suivant. Elle est relative à certaines évolutions de l'église catholique et de l'absolutisme royal. Ce récit d'une extrême précision dans la chronologie des faits et des dates, nous plonge dans ce 17^{ème} siècle, qui pour l'auteure est «une période très intéressante, d'une grandeur incomparable aux autres époques et qui a engendré de beaux esprits, Blaise Pascal en est l'un ». Michèle Bretz a consacré plusieurs années de recherches, a consulté de nombreux écrits qui font part des luttes de ces moniales pour conserver leur liberté de pratiquer leur apostolat au sein de leur abbaye. Leur résistance à la soumission du roi, à deux papes (Innocent X, puis Alexandre VII) est exemplaire et au cours de leurs déportations, elles rédigèrent « leurs Relations de captivité » mis en avant par l'auteure qui nous permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir entre le Roi soleil, particulièrement intransigeant et des religieuses, femmes de surcroît, opposantes à ses diktats.

L'abbaye érigée en 1204, deviendra cistercienne par la suite, puis rasée sur ordre de Louis XIV en 1709. En fait, la lutte de ces religieuses, qui est une des premières à voir le jour dans l'histoire de la France, préface celle qui actuellement se rencontre sur la place des femmes dans notre société.

Lire : « De Port-Royal au Jansénisme à travers les Relations de captivité » paru aux éditions classiques Garnier. Disponible sur commande dans les librairies. Prix 26 euros.

Propos recueillis par Christian Werthe



Exploitation FRANTZ : une page se tourne

L'exploitation porcine de la famille FRANTZ est née en 1968. Elle a été fondée par Monsieur FRANTZ Georges et sa femme, à l'origine pour faire de la sélection porcine.

Dans les années 1980, l'exploitation se tourne vers l'élevage de porcelets destinés à l'engraissement.

Il n'y avait alors pas moins de 5 élevages de porcs similaires dans le village d'Oberentzen.

A Monsieur Georges FRANTZ succéderont son fils Bernard secondé par sa femme Nicole, puis son petit-fils Thierry FRANTZ.

L'exploitation a l'autorisation d'accueillir jusqu'à 450 porcs, mais elle tourne en moyenne à 90 truies gestantes qui peuvent avoir des portées de 12 à 15 porcelets deux fois l'an. Les porcelets sont élevés dans la ferme jusqu'à l'âge de 5 semaines puis ils partent dans le Doubs, chez le même acheteur depuis 40 ans. Là-bas ils seront engraisés et destinés à la fabrication de la saucisse de Morteau.

Dans cette exploitation familiale les porcs sont élevés sur paille. Le fumier est sorti toutes les 3 semaines. Les locaux de la maternité sont paillés et nettoyés tous les jours.

Dans la famille, les tâches sont bien réparties. C'est Nicole FRANTZ qui est responsable de la maternité cela comprend la vaccination, le paillage et le nettoyage des lieux. Bernard FRANTZ est chargé de la préparation des aliments et Thierry est responsable des cultures de l'exploitation ainsi que du paillage et nettoyage de l'ensemble des locaux.

L'exploitation porcine FRANTZ a toujours été une exploitation respectueuse des mises aux normes, mais celles-ci sont devenues de plus en plus onéreuses et exigeantes.

La peste porcine africaine touchant les sangliers est également devenue une menace pour l'exploitation.

Le prix de l'aliment a flambé alors que celui du kilo de porc n'a cessé de baisser.

La famille FRANTZ avec beaucoup de regret a donc décidé de mettre un terme à cette exploitation qui avait su rester familiale et à taille humaine.

La fermeture définitive aura lieu fin août après la dernière mise-bas.

Avec cette disparition, c'est la grande histoire de l'élevage de porcs d'Oberentzen qui prend fin.



Propos recueillis par Patricia Antony

Etat civil 2021

NAISSANCES

BALLAST Diego Jean-Claude Denis - 12/01

SCHULLER Emma Lina Emilienne - 10/04

BRUN Milann Alessio - 23/08

TOUSCH Théa Marie Brigitte - 06/11

NARDELLA Juliette - 07/11

REINHART Justin - 06/12

WURTZ Alix - 30/12



MARIAGES

VILLEGER Benoît Nicolas et MAIRE Cécile le 04/03

CACHEMIR Brahim et STOFFER Manon Emilie Alice le 14/05

WINKELMULLER Guillaume et SCHMIDT Myriam Suzanne Jeanne le 22/05

CHEVRIER Florian Gabriel et MARSOT Laura Jeanne Céleste le 28/08

BURGHARD Eric Joseph et NOEHRINGER Maryse Odile le 27/11

DECES

HEBDING Bernard Jean-Joseph - 05/03

BASS née BOSCH Marie-Claire - 14/04

AUCANT Solange - 17/08



ARRIVEES DANS LA COMMUNE

Famille ABDELOUHAB DELAUNAY

Famille CONREAUX Aline

M. CHAKHGALDYAN Haytazun

Famille DE MENDITTE Joël

Famille ERDINGER Emmanuel

Famille LE PORT Aurélien

Famille LEHMANN Dimitri

Famille REMETTER Ludovic

Famille LODWITZ Stéphane

M. et Mme METTMANN Philippe

M. KUPPEK Julien et Mme KOCHERSPERGER Marie

Mme KREBS Cathia et Mme WEBER Marie

M. PACI Benjamin et Mme MORET Alexandra

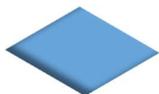
M. et Mme PROVENIER Roger

Famille VENUTI Valentino

Famille VILLART Sébastien

M. et Mme WURTZ Eric





A propos des nids de guêpes

Bonjour,

Avec le retour des journées estivales, vient le réveil des guêpes, ces insectes fort désagréables qui peuvent nous déranger lorsque l'on aimerait profiter de notre extérieur.

Je me permets par cet article de vous rappeler quelques informations concernant notre engagement sur ce type d'intervention.

Pour toute demande d'intervention de ce type, il est obligatoire de passer par le Centre de Traitement des Alertes du Service d'Incendie et de Secours (numéro de téléphone : 18).

Sont prioritaires pour ces interventions les personnes présentant des allergies aux piqures d'hyménoptères ainsi que s'agissant de nids se trouvant dans les bâtiments publics.

Pour les particuliers, un délai d'intervention de plusieurs jours peut être appliqué afin d'effectuer un regroupement de plusieurs interventions.

Je vous rappelle aussi que ces interventions ne sont pas considérées comme des interventions à caractère urgent (sauf intervention prioritaire énumérée ci-dessus) et qu'elles sont pour l'instant gratuites.

Une autre solution s'offre à vous, par le biais d'un prestataire privé que l'on peut trouver sur internet ou les pages jaunes.

Par contre, je tiens à vous rendre attentif sur le fait que ces interventions ont un coût (produits, entretien du matériel, véhicules). De ce fait j'en appelle à votre civisme concernant des petits nids que vous pouvez facilement détruire à l'aide de bombes insecticides pouvant se trouver dans les commerces et magasins de bricolage (BIG MAT)

Voici un exemple de petits nids que l'on peut facilement détruire avec une bombe insecticide (photo 1) :

Et voici un contre-exemple où il est préférable de demander notre intervention (photo 2) :

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes et je me permets de vous souhaiter au nom des Sapeurs-Pompiers du SIVU Niederentzen-Oberentzen de passer d'agréables journées ensoleillées.

Adj. Frédéric SCHILLING.

Chef de Corps du Syndicat à Vocation Unique Niederentzen-Oberentzen.

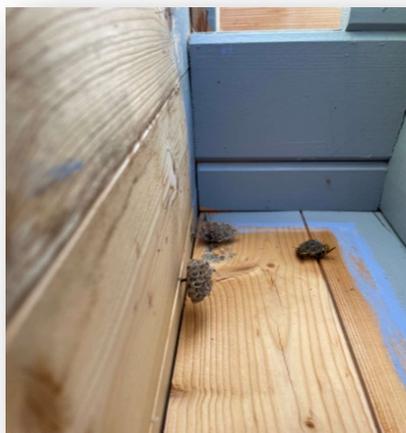
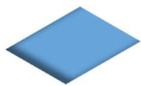


Photo 1



Photo 2



Conseil communautaire du 7 avril 2022

■ Fiscalité locale : taux 2022

Les taux du Centre Haut-Rhin n'ont pas changé depuis 2011. Ils ne sont pas revus à la hausse pour 2022. Ils sont fixés comme suit :

- Taxe foncière bâtie 1,70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 10,24 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) 23,97 %

Les **produits fiscaux** prévisionnels pour 2022 sont ainsi estimés à **4 127 683 €**.

■ Budget principal 2022

Il est équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Fonctionnement 9 095 000 €
- Investissement 7 628 000 €
- TOTAL : 16 723 000 €**

■ Budget Enfance et Jeunesse 2022

Il est équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Fonctionnement 1 522 000 €
- Investissement 823 000 €
- TOTAL : 2 345 000 €**

■ Budget Ordures Ménagères 2022

Il est équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Fonctionnement 2 078 000 €
- Investissement 488 000 €
- TOTAL : 2 566 000 €**

■ Emplois saisonniers

3 emplois relevant d'un grade de la filière administrative ou technique sont créés pour un temps de travail effectif compris entre 24 h et 35 h hebdomadaire.

■ Zone d'activités d'Oberhergheim : vente du lot 6

La société de paysagisme « Paysages et cadre de vie » prévoit l'aménagement d'un entrepôt d'une surface d'environ 300 m².

Un lot d'une surface de 23,10 ares est vendu à la SCI DOVITIC, représentée par les gérants Valensise Tiziana et Dirry Christophe au prix de 71 610,00 € HT.

■ Zone d'activités de La chapelle à Niederentzen : vente du lot 11

Un projet pour une activité de climatisation, ventilation et chauffage est prévu sur une parcelle de 23,85 ares. L'activité prévoit de démarrer avec 4 emplois et de s'étendre jusqu'à 20 emplois sur 5 ans.

La parcelle est vendue à SCI représentée par Schneider Jérôme au prix de 78 705,00 € HT.

■ Zone d'activités de La chapelle à Niederentzen : vente du lot 24

Un projet prévoit la construction d'un local artisanal pour une activité de menuiserie. Le lot 24 d'une superficie de 5,95 ares est vendu à la SCI SAH représentée par Okur Omer au prix de 19 635,00 € HT.

■ Opération « J'adopte une poule »

En complément du compostage domestique, la CCCHR souhaite aller plus loin dans la réduction des déchets domestiques. Aussi est-il proposé de mener une opération de poules pondeuses. Adopter des poules permet de réduire les déchets organiques : en moyenne, 2 poules peuvent détourner jusqu'à 300 kg de déchets par an et par foyer. L'enveloppe prévisionnelle de cette opération est estimée à 20 000 € HT.

■ Construction d'un groupe scolaire et périscolaire à Oberentzen : maîtrise d'ouvrage déléguée

Le conseil communautaire approuve cette délégation d'ouvrage des travaux et sollicite le Président de solliciter les aides financières auprès de l'Etat, de la Région, de la CEA...

Conseil communautaire du 30 juin 2022

■ Parc d'Activités de la Plaine d'Alsace (PAPA) à Ensisheim

Une parcelle d'une superficie de 171,28 ares est vendue à la société GIDA au prix de 633 736 € HT. L'entreprise GIDA a été créée en 1960 et a démarré son activité avec la fabrication artisanale de bonbons, de chocolats... L'entreprise souhaite implanter un bâtiment destiné à la production.

■ Tarifs périscolaires 2022/2023

Les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement et des animations enfance et jeunesse qui entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2022 sont validés. L'enveloppe prévisionnelle de l'opération est estimée à 2 600 430 € HT.

■ Maîtrises d'ouvrage déléguées

La commune d'Oberhergheim a un projet qui concerne la restauration et la mise en accessibilité de la mairie installée dans un bâtiment historique du XVIII^e siècle.

Le Conseil donne son accord pour la passation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la commune d'Oberhergheim.

La commune de Biltzheim a pour projet de rénover au niveau thermique le bâtiment communal qui abrite la mairie et l'école pour une enveloppe prévisionnelle de 800 000 € HT.

Le Conseil donne son accord pour la passation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Biltzheim.

■ Les Foulées de l'ILL

La CCCHR organise un événement de course à pied qui s'intitule *Les Foulées de l'ILL*. Véritable outil de promotion du territoire, cette manifestation est prévue le dimanche 9 octobre 2022. Elle est inscrite à l'agenda de la fédération d'athlétisme, avec un semi-marathon de 21,1 km, un 10 km et un relais 2 personnes sur la distance du semi-marathon. Le départ sera donné à Niederhergheim pour le semi-marathon et le premier relais et à Munwiller pour le 10 km et le second relais avec une arrivée effectuée à proximité de l'étang du Gerteis à Ensisheim.

■ Ordures ménagères

Au vu du succès rencontré par la mise en place de 2 ressourceries dans les déchetteries, il est décidé de poursuivre le dispositif jusqu'au 31 mars 2025. Rappelons que les déchets concernés sont les déchets ménagers et assimilés pouvant faire l'objet d'une réutilisation après étape de valorisation (nettoyage, réparation,...) : vaisselles, bibelots, jouets, petit mobilier, ...

■ Rapports annuels d'activités 2021

Le Conseil prend acte du rapport annuel général de la CCCHR ainsi que de celui du service public d'élimination des déchets.

■ Attribution d'une subvention à l'Anneau du Rhin

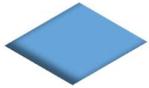
Suite au conflit en Ukraine, la manche du championnat du monde des voitures de tourisme (WTCR) prévue à Sochi en Russie a été retirée du calendrier mondial. La Fédération internationale de l'automobile a décidé d'organiser la manche les 6 et 7 août 2022 à l'Anneau du Rhin.

Ce sont 1 200 professionnels attendus et entre 5 000 à 7 000 spectateurs. Cela va aider l'ensemble de nos hôteliers et restaurateurs qu'ils soient implantés sur le Centre Haut-Rhin ou sur Mulhouse ou Colmar.

La région Grand Est a décidé de soutenir cet événement par l'octroi d'une subvention de 120 000 €, la CEA pour 100 000 € ou encore la M2A pour 30 000 €. La CCCHR participe à hauteur de 20 000 €

■ Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2022/2028 du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon

Ce projet qui prévoit un programme de 23 actions se déclinant autour de nombreux axes thématiques (décarboner les mobilités, préserver la biodiversité, poursuivre la rénovation énergétique de l'habitat, réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation, favoriser une agriculture et une sylviculture locales et durables...) est approuvé.



Notre secrétaire de mairie : côté cuisine !

Une recette maison : **Le Biscuit aux Fruits**

Génoise : 6 œufs – 220 g de sucre – 120 g de Maïzena – 120 g de farine – 1 pincée de sel

Crème chiboust au citron : en deux étapes

Crème pâtissière au citron

3 feuilles de gélatine – 4 jaunes d'œufs – 100 g de sucre – 50 g de farine – 50 cl de lait entier ou demi-écrémé

Meringue italienne

4 blancs d'œufs – 200 g de sucre – 7cl d'eau

Pour la décoration :

Fruits variés (bananes, fraises, framboises, kiwis...) – amandes effilées

Gelée neutre : 150g de sucre- 150 g d'eau – 3 feuilles de gélatine

Etape 1 : la génoise

Préchauffer le four : Th 180°C

Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Dans le robot monter les blancs en neige ferme avec une pincée de sel. Débarrasser et réserver au frais. Mettre dans la cuve du robot les jaunes d'œufs et le sucre et laisser tourner jusqu'à ce que la préparation double de volume. Tamiser la farine et la Maïzena. Ajouter petit à petit en mélangeant avec une maryse.

Beurrer un moule à manquer de 20 cm.

Enfourner à four chaud pour environ 40/45 minutes. Vérifier la cuisson en piquant une aiguille à tricoter. Elle doit ressortir propre.

Etape 2 : la crème pâtissière au citron

Mettre à tremper les feuilles de gélatine dans de l'eau froide.

Fouetter les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Y ajouter 50 g de farine tamisée, bien mélanger le tout. Zester le citron et presser le jus et rajouter dans le mélange. Faire bouillir ½ litre de lait et le rajouter dans la préparation en remuant. Remettre la préparation dans une casserole et faire épaissir. Hors du feu rajouter la gélatine en l'incorporant soigneusement.

Réserver à température ambiante.

Etape 3 : la meringue italienne

Faire un sirop avec 200 g de sucre en poudre et 7 cl d'eau. Le sirop doit atteindre 121°C. Fouetter les blancs en neige avec une pincée de sel. Incorporer le sirop chaud petit à petit en le versant en filet le long du bol du robot. Continuer de fouetter jusqu'à ce que la meringue forme un bec, la préparation est prête.

Mélanger à la maryse la préparation de crème pâtissière et la meringue.

Etape 4 : le montage

Couper la génoise en 3 horizontalement. Imbiber avec un sirop léger (30 g d'eau et 30 g de sucre) ou selon votre goût vous pouvez le parfumer avec de l'alcool.

Mettre une partie de la crème chiboust au citron et recouvrir avec le disque suivant. Masquer tout votre biscuit avec le restant de crème.

Etape 5 : le décor

Couper des fruits et disposer harmonieusement sur le dessus. Napper au pinceau avec de la gelée neutre. Pour la gelée faire bouillir 150g d'eau avec 150 g de sucre, y ajouter 3 feuilles de gélatine préalablement trempées dans de l'eau froide.

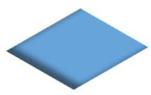
Faites dorer dans une poêle les amandes effilées et lorsqu'elles sont refroidies les appliquer sur le pourtour du gâteau.

Et voilà

Très bonne dégustation



Il n'est pas interdit de faire parvenir des photos de vos réalisations à la mairie par courriel.
Nous ne manquerons pas de les publier.



urbanisme

CLOS MARIE - LOUISE



Le terrain est maintenant viabilisé depuis ce printemps. Presque toutes les parcelles sont déjà vendues.

QUARTIER DE LA KRUTENAU

Enfouissement des réseaux électriques : rue de la Krutenau, rue des seigneurs et une partie de la rue des Vosges.

Enfouissement du réseau téléphonique : rue Saint-Nicolas, rue des seigneurs.

Les travaux sont prévus en début d'année prochaine en raison des délais d'attente pour l'octroi des subventions de la part du Syndicat d'Electricité.



Rue de la Krutenau



Rue des Vosges



Rue des seigneurs



Rue Saint-Nicolas

LOTISSEMENT "LES PAQUERETTES "

Les fouilles archéologiques sont achevées. Elles ont été infructueuses. Le début des travaux de viabilisation est programmé ce semestre encore



Les coquelicots

Les pâquerettes

Rue de la gare

Se détendre

I - Trouvez la lettre manquante de chaque mot de 5 lettres puis reportez-la dans la colonne grisée. Vous découvrirez alors le nom d'un lieu-dit de la commune.

	N	O	M	E	→								
								←		I	V	E	T
F	O	L		E	→								
								←	F	R		I	N
	I	A	I	S	→								
								←		A	S	E	R
	N	V	I	E	→								

Réponse :

II - A l'aide des indices donnés, retrouvez dans la colonne B le nombre d'habitants d'Oberentzen au 1^{er} janvier 2022 (chiffre de l'INSEE).

Indice 1 : le nombre 1 est un nombre pair et la somme de ses chiffres est égale à 19

Indice 2 : le nombre 2 est 8 fois plus petit que le nombre 1 ; son chiffre des dizaines correspond à 0

Indice 3 : le nombre 3 est égal au double du nombre 2

Indice 4 : le total des chiffres de la colonne A est égal à 11.

	A		B
1			
2		0	
3			
	10		

III - Echangez 2 chiffres de la colonne A contre 2 chiffres de la colonne B pour obtenir la même somme dans chaque colonne.

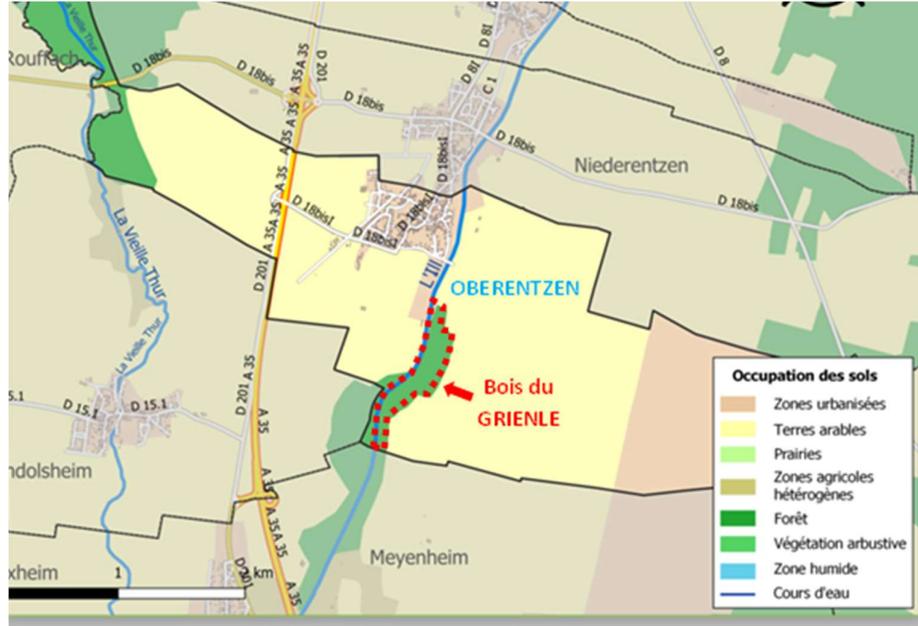
Le résultat obtenu correspond au nombre d'architectes qui ont candidaté le mardi 24 mai 2022 en vue de la construction de la nouvelle école et du périscolaire. (Plusieurs combinaisons sont possibles pour trouver la bonne réponse)

A
8
7
2
5
7
6
4

B
10
4
9
6
7
3
8

Réponses :

JEU I



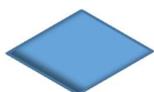
G	N	O	M	E	→	G	
						R	← R I V E T
F	O	L	I	E	→	I	
						E	← F R E I N
N	I	A	I	S	→	N	
						L	← L A S E R
E	N	V	I	E	→	E	

JEU II

	A		B
1	8	5	6
2	1	0	7
3	2	1	4
	11		

JEU III

8	10
7	4
2	9
5	6
7	7
6	3
4	8
43	43



Anniversaires

Juillet			
MEYER	M. Madeleine	01/07/1948	74 ans
REYMANN	J. Michel	07/07/1948	74 ans
TOURNOUX	Josiane	15/07/1951	71 ans
BRUCK	Joseph	16/07/1932	90 ans
ULMER	Anna	19/07/1933	89 ans
HEBDING	Gérard	23/07/1941	81 ans
ERNST	Françoise	30/07/1951	71 ans

Septembre			
KUHN	Roland	04/09/1942	80 ans
ERNST	M. Josée	05/09/1942	80 ans
HELM	Michèle	13/09/1952	70 ans
REYMANN	François	20/09/1948	74 ans
MATHIAS	René	24/09/1950	72 ans
ERNST	Reine May	27/09/1941	81 ans
HEGY	Gérard	28/09/1947	75 ans

Novembre			
HEGY	Nicole	06/11/1952	70 ans
REYMANN	Claire	11/11/1945	77 ans
SCHOENY	Yvan	12/11/1950	72 ans
CONSTANTIN	Guy	14/11/1946	76 ans
KLEM	Jean-Pierre	17/11/2019	72 ans
WERTHE	Christian	17/11/1947	75 ans
HEGY	Lucien	18/11/1945	77 ans
BURGHARD	Agnès	23/11/1950	72 ans
BONACIER	Yvette	25/11/1944	78 ans

Août			
SCHMIDLIN	J, Claude	03/08/1949	73 ans
VICTOIRE	M, Claude	07/08/1948	74 ans
COLLIN	Mireille	07/08/1952	70 ans
GUTLEBEN	Antoinette	14/08/1947	75 ans

Octobre			
WEISS	J.-Michel	01/10/1934	88 ans
BRETZ	M. Odile	01/10/1942	80 ans
HEBDING	Geneviève	01/10/1945	77 ans
BAUER	Raymond	02/10/1948	74 ans
PUEL	Georges	04/10/1938	84 ans
FRANTZ	Daniel	07/10/1952	70 ans
CLAUDEPIERRE	Yvette	10/10/1943	79 ans
SCHANGEL	Michelle	12/10/1945	77 ans
HEGY	Monique	16/10/1950	72 ans
LINDNER	Erwin	22/10/1942	80 ans
KRIL	Daniel	24/10/1944	78 ans

Décembre			
PUEL	Marie Rose	02/12/1940	82 ans
FRANTZ	Nicole	05/12/1950	72 ans
BOOUKOURIDA	Priska	09/12/1939	83 ans
BOLL	Francine	19/12/1949	73 ans
BECHLER	Roland	27/12/1950	72 ans
JAEGGY	Madeleine	28/12/1941	81 ans
CONSTANTIN	Christiane	30/12/1947	75 ans

Félicitations à

Monique et Gérard HEGY

28/07/1972

Martine et Jean-Pierre BURGART

20/11/1972

pour leurs 50 ans de vie commune

CHAT Alors ! Les tribulations d'un chat dans la CCCHR.

Photo : Alexandra HILD



Le lundi 28 mars 2022, TANGUY un gentil matou de 13 ans, une des mascottes de la rue de l'Ill a disparu. La propriétaire et les voisins l'ont cherché dans les maisons inhabitées, granges, garages et jardins du voisinage, sans succès. Après plus d'une semaine tout le monde s'était mis dans la tête qu'il était sûrement mort et que peut-être un jour sa dépouille serait retrouvée. Mais le sort en a décidé tout autrement. Après 9 jours, le mercredi 6 avril vers 23h30, sa propriétaire reçoit un appel téléphonique « *Oui bonjour, je vous appelle pour Tanguy* » « *Oui, il est mort* » « *Non, il se frotte à mes jambes, je suis sur le parking de l'usine T.H.K. à Ensisheim, il est venu vers moi et là j'ai vu son médaillon avec son nom et le numéro de téléphone* ». Tanguy a été immédiatement récupéré. Amaigri, il a passé un check-up chez le vétérinaire et après quelques jours de convalescence à la maison, il fait de nouveau sa tournée chez les voisins.

Le parking où il a été retrouvé est à 9 km de la rue de l'Ill. Comment est-il arrivé là-bas. Mystère !!! Une divagation semble improbable car le chemin est parsemé d'embûches, rivière, routes et villages. Un voyage forcé dans un véhicule semble plus probable.

Hubert ANTONY

Réaménagement des espaces verts

Pour rendre plus agréable le cadre de vie des concitoyens certains espaces verts de la commune ont été réaménagés et replantés. Pour ne pas céder à la mode de l'artificialisation des sols ces surfaces ont été couvertes de broyat de bois récupérés lors de travaux sylvicoles dans notre forêt de la Thur. Malheureusement des déjections canines tapissent le sol et nous obligent à refaire un rappel aux propriétaires de chiens.

Г.ЕВВЕНЪІ
ГЕ СВЯТОУ ТЕН ДЕ ГА БЕЛЛЕ ДИЛЕКЕНСЕ
СНЕВШЕЗ



S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul
Faites-le pour lui et par civisme vis-à-vis de vos voisins !!!!!